

**16 Provinces**

**Moyen-Ogooué/Département de l'Ogooué et des Lacs/Equipements collectifs  
Lambaréné se pare d'abribus et de lampadaires solaires**



Coupure du ruban par Joël Ogouma (d), le SG de province et le maire de Lambaréné.



M. Ogouma s'est aussi rendu à la prison centrale pour remettre des produits alimentaires et des médicaments aux détenus...



... avant de faire procéder à la vidange des fosses septiques de la maison d'arrêt.

**Esaië NDILOROU**  
Lambaréné/Gabon

LE carrefour populaire "des Matériaux", situé dans le premier arrondissement de Lambaréné, était le théâtre, il y a quelques jours, d'une cérémonie d'inauguration et de cession officielle d'une douzaine d'abribus et de vingt-deux lampadaires solaires à cette municipalité par le directeur de cabinet adjoint du président de la République, Joël Ogouma, par ailleurs membre du Comité permanent du bureau politique du Parti démocratique gabonais (PDG) du département de l'Ogooué et des Lacs, et natif de ladite région. Cette cérémonie s'est déroulée en présence du secrétaire général de province, Jean-Aimée Foula, représentant le gouverneur Michel Ngueba Koumba. Egalement assis sous deux tentes dressées pour la circonstance, les directeurs et chefs de services provinciaux, responsables des forces de sécurité et de défense, chefs d'entreprises, transporteurs et propriétaires de taxis, responsables syndicaux, ainsi que les 24 chefs de quartiers et notables de la commune.

« En ma qualité de fils de la province, j'ai l'honneur et le plaisir de procéder à la remise officielle de ces abris taxis et bus à la ville de Lambaréné, qui nous appartient tous, pour le bien des jeunes apprenants, de nos populations dans l'ensemble ainsi que des transporteurs. L'action ainsi réalisée intègre parfaitement la vision politique de SE Ali Bongo Ondimba, président de la République, chef de l'Etat, qui continue à prôner la valeur du partage. C'est le lieu de lui exprimer nos très sincères remerciements pour son appui et ses encouragements », soulignera Joël Ogouma. Il a justifié cette opération par trois raisons principales : offrir un équipement collectif valorisant à la ville de Lambaréné, permettre aux usagers de se protéger des intempéries et, enfin, permettre aux opérateurs économiques de disposer d'espaces publicitaires pour leurs actions commerciales. Et donc, corrélativement à la mairie de sécuriser des recettes. « Il revient désormais ainsi à chacun de faire bon usage de ces biens publics », a souhaité M. Ogouma. Peu avant lui, le maire Roger-Valère Ayimambenwe, au nom du Conseil municipal et des populations, a remercié le collaborateur du chef de



Les autorités et les chefs de quartiers posant devant deux abribus.

l'Etat pour cette action qui, selon lui, participe à l'amélioration des conditions de vie dans la cité en général, et du système de transport en particulier. « Toutes grandes cités et métropoles du monde sont aujourd'hui reconnues et appréciées par les touristes, habitants et visiteurs grâce aux actions de dons et au travail cumulatif accompli depuis des siècles. Hommes après hommes, chacun faisant sa part. Ce jour (...) marque l'inauguration et le lancement de l'initiative du transport dont l'objectif et le but principal sont d'organiser le système de transport public dans notre municipalité, pour le bien de tous nos habitants. Nous sommes présents ici pour vivre ce moment de solidarité qui nous vient de la part de l'un de nombreux fils et filles cadres de cette commune. Nous avons aujourd'hui 12 abris bus et 22 lampadaires solaires », a précisé l'édile de Lambaréné. Occasion tout aussi indiquée pour lui de décliner les contours du système de transport conçu et pensé au sein du Conseil municipal et baptisé "Réseau municipal lambarénéen des transports publics" (RMLTP). L'idée étant de créer des abris/ar-rêts bus et taxis dont les bénéfices sont l'amélioration et la fluidité de circulation, pour éviter les arrêts intempestifs des transporteurs taxis et bus susceptibles de faire cou-

rir des risques d'accidents. D'une part, il s'agit de protéger et d'améliorer les conditions d'attente. De sécuriser le transport à Lambaréné. D'associer les partenaires privés et publics. De pérenniser et remémorer l'histoire des hommes qui ont marqué la vie au quotidien dans cette commune, en identifiant chaque abris-bus, précisément par un système de dénomination, comme cela a été fait pour le Dr Schweitzer

**PRISON SURPEUPLEE**• Soulignons qu'après la lecture des procès-verbaux par le secrétaire général de la mairie, Bernard Zobé Rembendambya, et leur signature, on a assisté à la coupure du ruban symbolique inaugural des équipements collectifs. En marge de cette activité, Joël Ogouma s'est rendu également à la prison centrale, où il a fait don de produits alimentaires et de médicaments génériques aux détenus. Le directeur de cette maison carcérale, le capitaine Jean Honoré Mouélé, et le procureur de la République de Lambaréné, Christ-Noël Mangono Mambili ont saisi cette occasion pour lui faire état d'une préoccupation majeure: cette prison, construite au sortir des indépendances pour 50 personnes, se trouve

aujourd'hui surpeuplée, avec des effectifs cinq fois plus importants de pensionnaires, composés aussi bien d'hommes, que femmes et de mineurs incarcérés dans les mêmes conditions. Une situation très gênante et embarrassante pour le chef du parquet, qui milite donc pour l'agrandissement de la structure, afin d'isoler les mineurs et les femmes des grands bandits et des criminels reconnus comme tels. D'où son cri de cœur à l'endroit du collaborateur du chef de l'Etat. Joël Ogouma, qui a dit être surpris par toutes ces explications, a promis d'en informer qui de droit de cette situation préoccupante. Il a, en revanche, retracé la genèse de sa présence sur les lieux. Une idée des représentants de l'Union des jeunes et femmes du Parti démocratique gabonais (PDG), accompagnés de leur secrétaire provincial, Roger Ekomi Ndong et qui, en voulant aider les mineurs incarcérés, ont sollicité du membre du bureau politique, ce geste. Aussi, Joël Ogouma a-t-il non seulement offert des produits alimentaires, mais aussi pharmaceutiques, et même les frais pour la vidange des fosses septiques de la maison d'arrêt.

**Nyanga/Département de Mougoutsi/Tchibanga/Social  
Elle soulage ses compatriotes défavorisés**



La ministre déléguée Sylvie Léocadie Nzaou (milieu)...



... a offert son assistance à quelques nécessiteux...



... et échangé avec plusieurs d'entre eux.

**G.R.S.N.**  
Tchibanga/Gabon

La ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères, Sylvie Léocadie Nzaou a, au cours d'un récent séjour

dans la localité, porté une assistance modeste, mais pleine de symboles, à certains compatriotes vivant dans la précarité.

LA ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et de l'Intégration régi-

nale chargé des Gabonais de l'étranger, Sylvie Léocadie Nzaou, en séjour, dernièrement, à Tchibanga sa ville natale, a apporté son assistance à une vingtaine de familles aux conditions de vie précaires, dont des grabataires, en leur offrant un nécessaire alimentaire et financier.

Ce don faisait suite à un recensement effectué peu avant par ses collaborateurs, à son initiative. « J'ai eu un peu, et comme nul n'a le droit d'être heureux tout seul, comme nous recommandent les prescriptions divines, je vous apporte ma modeste contribution », a dit le membre du gouverne-

ment à chacune de ses escales dans les différentes familles visitées. Et comme il fallait s'y attendre, les bénéficiaires de ces marques d'attention et de solidarité ont remercié leur bienfaitrice pour son geste louable. Aussi, l'ont-elles recommandée au Très-Haut

pour qu'il continue à lui apporter santé et prospérité. De sorte que Sylvie Léocadie Nzaou soit toujours à même d'offrir son appui, son aide et son assistance aux maillons les plus faibles de la société. Et donc de continuer à partager sa part du bonheur avec ses compatriotes nécessiteux.